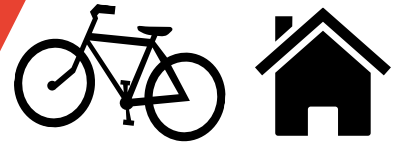


En lutte pour le travail et le logement !

1er mai 2026



Suite à notre expulsion place des Géants par le bailleur social ACTIS de logements gérés par des marchands de sommeil, **nous sommes 150 personnes à occuper les locaux du siège de la Métropole Grenoble Alpes, depuis le 19 novembre 2025, pour obtenir des solutions de relogements.** Une centaine de personnes a pu être relogée dans différentes communes de la Métropole : à Pont-de-claix, Meylan, Grenoble, Saint-Egrève, Gières, Saint-Martin d'Hères, Echirolles. **Il reste une cinquantaine de personnes sans solution pour le moment.**

Cette occupation a été et reste difficile pour l'ensemble des occupant-es avec des conditions de vie inadaptées : 150 personnes qui dorment dans une même pièce avec seulement trois sanitaires. Malheureusement, ces derniers mois, plusieurs femmes enceintes ont fait des fausses couches et un bébé est décédé à la naissance.

Nous continuons donc à lutter pour le relogement de l'ensemble des 150 personnes comme voté par le conseil métropolitain du 6 février 2026 !

Nous sommes des personnes engagées au quotidien dans la vie de la Métropole, nous sommes intégré·es, nous sommes bénévoles dans les CCAS, dans des maisons de retraite, dans des associations, nous sommes étudiants et étudiantes, nous sommes en formation, **nous sommes des travailleuses et travailleurs**, livreurs à vélo, aide-soignantes, formateurs, traducteurs, auxiliaires de vie, femmes de ménage. Nous sommes sans-papiers, en demande d'asile ou en attente de titre de séjour, mais toujours participant-es et intégré·es à la vie commune.

Le fait de ne pas être reconnu·es comme des citoyennes et citoyens de plein droit, l'inégalité dans laquelle nous vivons, les conditions de vie que nous subissons, font que nous travaillons en étant sous-payé·es, parfois même, pas payé·es du tout. Et pourtant nous sommes capables de vivre de façon autonome, nous n'avons pas besoin d'aide pour notre vie quotidienne, nous travaillons de manière honnête et sérieuse. **Nous demandons notre régularisation par la préfecture !**

Pour nous aider à poursuivre notre lutte, **nous avons besoin de votre soutien.** Vous pouvez contribuer à notre cagnotte en ligne. Cela nous permet de préparer un repas commun par jour et de continuer à nous rassembler jusqu'au relogement de tout un chacun.

Cagnotte en ligne :

**[https://www.helloasso.com/associations/droit-
au-logement38/formulaires/2](https://www.helloasso.com/associations/droit-au-logement38/formulaires/2)**



